



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du
15 mai 2025
#44**

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF réalise pour les esprits libres, une **revue de presse** sur la laïcité en France et dans le monde, couvrant des domaines tels que la culture, la politique, l'éducation, la société, le féminisme, l'humanisme et la liberté de conscience. Nous ne prétendons pas aborder tous les aspects où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu, mais plutôt offrir un aperçu des informations disponibles.

AVERTISSEMENT

Les articles collectés ne sont pas tous en faveur de la liberté de conscience, car les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. C'est précisément pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur cette liberté que nous proposons cette veille numérique.

UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

**REJOIGNEZ L'ADLPF POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON**

Le livre du colloque intitulé « **120 ans de laïcité, 120 ans de liberté** », qui s'est tenu le 24 février 2025 au Sénat, vient de paraître. Cet ouvrage rassemble les actes du colloque organisé par cinq associations historiques (ADLPF, CLR, GODF, FDDEN et UFAL), toutes fondatrices du Collectif Laïque National (CLN).

Ce colloque avait pour objectif de rappeler, à l'occasion des 120 ans de la « Loi de séparation des Églises et de l'État » du 9 décembre 1905, que cette séparation est essentielle pour garantir le principe fondamental énoncé en tête de l'article premier de la loi :

« La République assure la liberté de conscience. »

En établissant la séparation, cette loi garantit la neutralité religieuse de l'État et permet à la République de construire l'égalité la plus large entre tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions individuelles.

Nous estimons qu'il est grand temps d'inscrire ces principes dans la Constitution française. Ce livre, publié chez l'Harmattan, est disponible à la vente par correspondance.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'**ADLPF**.

En cette année 2025, nous célébrons le 120^e anniversaire de la « Loi de séparation des Églises et de l'État » du 9 décembre 1905.

Le GODF, l'ADLFF, le CLR, la FDDEN et l'UFAL, organisations historiques fondatrices du Collectif Laïque National, organisent le colloque :

« 120 ANS DE LAÏCITÉ, 120 ANS DE LIBERTÉ »,
LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905,
C'EST « LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE FAITE LOI »

Cette loi ne se réduit pas à son titre. En effet, la séparation n'est que la condition nécessaire à la mise en œuvre du principe énoncé en tête de l'article premier : « La République assure la liberté de conscience ». Il est plus que temps d'en inscrire les principes dans la Constitution française.

Par la séparation, qui assure sa neutralité, la République construit ainsi l'égalité la plus large entre les citoyens, pris individuellement, quelles que soient leurs convictions.

Ont contribué : Gilbert Abergel, Charles Arambourou, Marie-Françoise Becheel, Charles Coutel, Frédérique De la Morena, Pierre Ouzoulas, Olivier Folorni, Catherine Kintzler, Eddy Khalidi, Thierry Mesny, Henri Peña-Ruiz, Nicolas Penin, Jean-Paul Scot, Philippe Robin, Michel Seelig



Visuel de couverture : © GODF

ISBN : 978-2-336-54558-3
17 €



Eddy Khalidi (dir.)

120 ans de laïcité, 120 ans de liberté

Sous la direction d'Eddy Khalidi



120 ans de laïcité
120 ans de liberté

Association des Libres Penseurs de France
Comité Laïcité République
Fédération des Délégués Départementaux
de l'Éducation Nationale
Grand Orient de France
Union des Familles Laïques



L'Harmattan

ANTIMUSULMAN



Henri Peña-Ruiz : "Lutter contre le racisme antimusulman, oui ; le nommer islamophobie, non"

Alors que des députés LFI proposent une commission d'enquête sur l'« islamophobie », le débat s'enflamme autour du sens même du mot qui, sous prétexte de prévenir les discriminations envers les musulmans tend à empêcher toute critique du dogme. Confusion entre rejet de la religion et haine des croyants, risques pour la liberté d'expression : l'enjeu est ici de clarifier le combat contre le racisme pour mieux le rendre efficace, estime le philosophe Henri Peña-Ruiz, auteur du « Dictionnaire amoureux de la laïcité » (Plon).

[Lire la suite](#)



Dites "anti-musulman", le franc-parler de Caroline Fourest

La bataille fait rage pour imposer le mot « islamophobie ». Et tous les alliés de l'islamisme, de AJ+ à LFI, y ont intérêt. Ce bras de fer n'est pas nouveau. Il dure depuis des années et a repris du poil de la bête avec l'affaire Rushdie : lorsque des islamistes anglais proches de l'Iran, telle la Islamic Human Rights Commission, ont mis ce terme en circulation. Une étude Google montre qu'« islamophobia » est couramment employé à partir de 1989, date de la fatwa émise par Khomeini. De là, il va infiltrer le langage onusien, grâce au lobbying

du groupe des pays musulmans et aux rapporteurs qu'ils ont nommés. Depuis, ce ne sont plus les Ouïghours et les musulmans réellement persécutés que les rapports de l'ONU pointent, mais Charlie Hebdo et la laïcité française.

[Lire la suite](#)

ANTISÉMITISME & RACISME



Le gouvernement reçoit un rapport contre l'antisémitisme, précisant plusieurs mesures "déclinables" pour d'autres formes de racisme

Ce rapport doit "nous permettre d'œuvrer efficacement dans la lutte contre l'antisémitisme", selon Aurore Bergé, ministre chargée de la Lutte contre les discriminations.

[Lire la suite](#)

Antisémitisme : le gouvernement dévoile de nouvelles mesures, "déclinables" pour d'autres formes de racisme

Ce lundi 28 avril 2025, le gouvernement a reçu un rapport de mesures contre l'antisémitisme qui mettent l'accent sur l'éducation et la répression.

[Lire la suite](#)

Des rapports internes concluent à un climat antisémite et antimusulman à Harvard

ÉTATS-UNIS | Le président de la prestigieuse université, Alan Garber, à l'initiative de ces deux rapports, s'est engagé à mettre en œuvre les mesures préconisées.

[Lire la suite](#)



Les députés s'invectivent lors de l'examen d'un texte contre l'antisémitisme à l'université

Les députés ont commencé mardi à discuter d'une proposition de loi pour lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, sans pour autant aller très loin dans son examen, lors d'une séance tendue où ont fusé les accusations et les invectives.

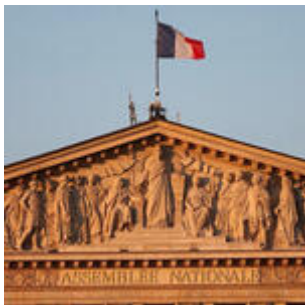
Seul le premier article du texte, qui avait été adopté à l'unanimité au Sénat, a pu être voté mardi à l'Assemblée, le reste de la discussion devant reprendre mercredi après-midi.

Cet article premier prévoit d'inscrire la sensibilisation à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme parmi les missions de formation des établissements.

[Lire la suite](#)

L'Assemblée nationale adopte un texte contre l'antisémitisme et le racisme à l'université

Les députés ont notamment rétabli l'article 3, supprimé en commission, créant une "section disciplinaire commune" aux établissements d'une même région académique.

[Lire la suite](#)

Les députés approuvent un texte contre l'antisémitisme et le racisme dans l'Enseignement supérieur

La proposition de loi sénatoriale prévoit notamment la création d'une «section disciplinaire commune» aux établissements d'une même région académique.

[Lire la suite](#)

ATHÉISME



Les français mode d'emploi du jeudi 01 mai 2025

Les Français et l'athéisme.

[Écouter la suite](#)

CATHOLIQUE INTÉGRISTE



ENQUÊTE | Saint-Pie X : que représente cette fraternité de catholiques intégristes en Normandie ?

La Fraternité Saint-Pie X a été fondée en 1970. Ses membres cultivent l'entre-soi et la discrétion mais cette fraternité intégriste, qui a coupé les ponts avec Rome, est aussi adepte des coups d'éclat. Dans un village du Calvados, ils construisent une imposante église.

Récemment, à Caen, ils ont aussi pris la rue contre une pièce de théâtre jugée « blasphématoire ».

Comment s'organise cette fraternité ? Quelle est son influence en Normandie ? Qui sont ses fidèles ?

Nous avons enquêté.

Sommaire

1. « Nous sommes des traditionalistes » : immersion chez les catholiques intégristes de Normandie,
2. Enquête sur les intégristes catholiques en Normandie : qu'est-ce que la Fraternité Saint-Pie X ?
3. Intégristes catholiques en Normandie : où sont leurs lieux de culte ? Qui sont leurs fidèles ?

[Lire la suite](#)



CHRISTIANISME



Luc Ferry : « Ce que nos démocraties doivent au christianisme »

CHRONIQUE | Ce que l'Église et son clergé ont pu faire du message du Christ au fil des siècles pose question. Mais il ne fait aucun doute que celui-ci est à l'origine de notre civilisation démocratique.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 1er mai 2025

(...)

Qu'importe si la loi du cœur et de la conscience s'y oppose ! En toutes circonstances, la première place doit revenir au « forum intérieur », à ce lieu de délibération de soi avec soi qu'on appelle la « conscience », le mot étant ici entendu en son sens moral. Non seulement le Christ rend à César ce qui est à César, mais il renvoie les hommes à eux-mêmes : que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre, et tous s'en retournent chez eux la tête basse. Du coup, à la différence des autres grands monothéismes, le christianisme ne juridifie pas la vie quotidienne.

(...)

Pour nous, Européens de tradition chrétienne, la séparation du religieux et du politique va largement de soi. De là aussi, comme

l'avait vu Tocqueville, l'origine de notre Déclaration des droits de l'homme : « Dans l'idée chrétienne » ,écrit-il dans De la démocratie en Amérique, « tous les hommes naissent libres et égaux... C'est nous qui avons répandu dans tout l'univers la notion de l'égalité des hommes devant la loi, comme le christianisme avait créé l'idée de l'égalité de tous les hommes devant Dieu ». Bien vu et bien dit ! Enfin c'est la critique de l'idolâtrie de l'argent qui permettra à de nombreux chrétiens de s'ouvrir à la question sociale.

(...)

On trouve dans le catéchisme officiel de l'Église une explication de ce rejet à travers une critique du système capitaliste que Marx aurait pu signer : « Une théorie qui fait du profit la règle exclusive et la fin ultime de l'activité économique est moralement inacceptable. »

(...)

C'est toute la question et on y retrouve la philosophie de l'amour, celle d'Agapè, car le partage de la richesse suppose ce visage de la charité alors que son accumulation indéfinie l'exclut. Ce que l'Église et son clergé ont pu faire de ce message au fil des siècles est une chose, le fait qu'il est bien à l'origine de notre civilisation démocratique en est une autre qui ne fait aucun doute.

[Lire la suite](#)



Pourquoi l'église orthodoxe attire les masculinistes américains ?

Aux États-Unis, un nombre croissant de jeunes hommes se tournent vers l'Église orthodoxe, attirés par sa rigueur, ses traditions et une certaine idée de la masculinité.

Sommaire

1. L'exercice de la foi comme nouveau challenge,
2. Une dynamique qui nourrit les dérives.

[Lire la suite](#)



Rod Dreher : « Les chrétiens font une erreur en attendant des politiciens qu'ils apportent un enchantement »

ENTRETIEN | ÉTATS-UNIS | Dans son nouveau livre, l'essayiste conservateur américain estime que l'Occident ne pourra pas survivre sans une remise en question de sa vision matérialiste du monde.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 24 avril 2025

(...)

Néanmoins, la croyance en Dieu est un élément naturel du conservatisme, et peut-être une partie « nécessaire » du conservatisme. Sans un lien solide avec une source en dehors du temps, le conservatisme devient simplement un libéralisme différé.

(...)

Sans l'existence de Dieu, il n'y a pas de fondement ultime à l'ordre moral. Il n'y a pas de norme morale absolue. Considérez aussi que le conservatisme sans Dieu - le Dieu de la Bible, le seul concevable pour l'Occident - risque de devenir une simple nostalgie ou peut-être un culte du passé. Cela devient une chose stérile, une matière morte. Pour citer Gustav Mahler, il s'agit alors de la conservation des cendres, et non de la transmission du feu.

De même que l'Église a toujours besoin d'être réformée, la société et l'État ont besoin d'être réformés. La référence à Dieu nous donne une norme extérieure à nous-mêmes par laquelle nous pouvons nous juger. Notre but ultime ne doit pas être simplement la préservation du passé, mais la justice.

(...)

Dieu n'est pas une figure politique, et je deviens anxieux lorsque les politiciens parlent trop de Dieu... Face au défi de l'islam, nous voyons cependant certains libéraux athées admettre que les choses qu'ils admirent le plus dans la démocratie libérale sont des qualités qui viennent du christianisme. C'est exactement pour cette raison par exemple que l'apostat islamique Ayaan Hirsi Ali est devenue chrétienne.

Face à l'islam, la laïcité ne permet pas de résister : il n'y a pas de pouvoir dans ce concept, rien qui puisse remuer les âmes des hommes et donner vie à leur imagination. Lorsque j'ai fait des recherches pour mon dernier livre, *Comment retrouver le goût de Dieu dans un monde qui l'a chassé*, j'ai découvert que l'athéisme et le matérialisme – que de nombreux chrétiens occidentaux eux-mêmes acceptent passivement – restent essentiellement un phénomène occidental moderne. Le reste du monde pense différemment.

(...)

Nous voyons ici une différence majeure entre le conservatisme européen et le conservatisme anglo-américain. Pour les anglophones, le « conservatisme » est un libéralisme de droite. Le conservatisme européen s'inscrit davantage en réaction à la Révolution française. Le conservatisme anglo-américain, issu d'une culture protestante, est plus dynamique, mais cela induit, aussi, qu'il ne conserve pas toujours grand-chose.

(...=

Aujourd'hui en Occident, nous avons rejeté Dieu, la transcendance et toute autorité autre que le Soi. Où cela nous a-t-il menés ? Nous sommes misérables, insignifiants et perdus. Lisez les romans de Michel Houellebecq, il perçoit très bien le malaise nihiliste de notre époque. Le critique social américain Philip Rieff lui aussi était athée, mais il comprenait, de même, qu'aucune société dans l'histoire de l'humanité ne peut durer dans la négation de la transcendance. Cela n'est pas durable.

(...)

Tout dépendra de l'identité du prochain pape, mais, en général, je ne pense pas qu'il restera grand-chose des [réformes de François](#). Elles étaient si erratiques et, semble-t-il, peu populaires. François était le dernier souffle de l'Église post-Vatican II, l'Église de la génération des soixante-huitards. Elle n'est pas adaptée aux défis actuels. Par exemple, aux États-Unis, la papauté de François n'a eu presque aucun effet sur les vocations. Au contraire, environ 80 % des prêtres ordonnés pendant son pontificat se disent théologiquement orthodoxes.

Cela ne signifie pas que les catholiques américains sont devenus plus conservateurs ; ce n'est pas le cas. Mais cela indique que les jeunes qui consacrent leur vie à l'Église à une époque où la

plupart de leurs pairs s'en éloignent sont inspirés non pas par le progressisme, mais par la tradition.

[Lire la suite](#)



CONSTITUTIONNALISATION



Laïcité : vrai et faux débat !

Dans l'histoire de France cela a constitué un objet de conflit et aussi un accord de paix sociale !

Tout cela a été profondément inscrit dans la mémoire collective et en particulier pour le peuple de la « Gauche » comme un acquit républicain !

Sommaire

1. Le mot « Laïcité » appartient à l'histoire de France et aussi au monde des idées !
2. Ce n'est pas tant l'état qui est visé aujourd'hui mais plutôt les relations sociales dans l'espace public.
3. Vouloir jeter des anathèmes, lancer des imprécations, faire des pétitions ne sert à rien !
4. Humblement, il me semble que la laïcité devrait être érigée comme un élément de la Fraternité !
5. Oui un espoir de paix est envisageable pour permettre la cohabitation entre des modèles culturels si différents !

[Lire la suite](#)



Grand Orient de France | Constitutionnaliser les deux premiers articles de la loi de 1905

Le grand maître du Grand Orient de France, Nicolas Penin, est notre invité ce matin. Il analyse les raisons pour lesquelles la principale obédience française s'engage pour inscrire dans la constitution les deux premiers articles de la loi de séparation des églises et de l'État.

[Écouter la suite](#)



Loi de 1905 : la laïcité menacée ?

Cette année marque le 120ème anniversaire de la loi de 1905, texte fondamental qui consacre la séparation des Églises et de l'État et établit les principes fondateurs de la laïcité en France. En vertu de cette loi, « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Dans ce contexte, un appel, porté par le Grand Orient de France, sera lancé aux parlementaires en faveur de la constitutionnalisation des deux premiers articles de la loi de 1905.

L'objectif est d'offrir à « la séparation des Églises et de l'État, ainsi qu'à la liberté de conscience le plus haut degré de protection » en les inscrivant dans la Constitution. La laïcité est-elle aujourd'hui menacée ?

Débat et analyse avec Arnaud Benedetti, rédacteur en chef de La Revue politique et parlementaire, et Nicolas Penin, Grand Maître du Grand Orient de France.

[Voir la vidéo](#)

Nicolas Penin : "Il faut inscrire dans la Constitution les articles 1 et 2 de la loi de 1905"

Face à la multiplication des atteintes à la laïcité, constitutionnaliser les articles 1 et 2 de la loi de 1905 permettrait de protéger les droits fondamentaux qu'ils assurent, selon Nicolas Penin, grand maître du Grand Orient de France (GODF).

Sommaire

1. En quoi consiste le projet que vous défendez, consistant à intégrer la laïcité au sein même de la Constitution ?
2. Qu'espérez-vous à travers cette initiative ?
3. La Constitution a-t-elle pour vocation de remplir cet objectif ?

[Lire la suite](#)

CONTRAT D'ASSOCIATION



Lycée Averroès : la justice administrative annule la décision du préfet du Nord et rétablit le contrat avec l'État

Le tribunal administratif de Lille annule ce mercredi la décision du préfet du Nord concernant le contrat d'association entre l'établissement et l'État. La préfecture avait résilié ce contrat en fin d'année 2023.

Sommaire

1. "Irrégularités",
2. L'État peut faire appel.

[Lire la suite](#)



Contrat du lycée musulman Averroès : pourquoi l'État s'entête ?

La ministre de l'Éducation nationale a indiqué mardi 29 avril qu'elle fera appel de la décision du tribunal administratif de Lille, qui rétablit le lycée confessionnel musulman de Lille dans son contrat d'association avec l'État. Un appel non suspensif.

Sommaire

1. La quasi-totalité des reproches faits à l'établissement ne tient pas,
2. Le risque d'alimenter la haine antimusulmans.

[Lire la suite](#)

ÉCOLE HORS CONTRAT



Foi, discipline et controverse : plongée dans l'internat catho de Stérin en Sologne

Dans les forêts tranquilles de Sologne, un internat hors contrat fait grand bruit avant même d'avoir ouvert ses portes. Soutenue par le milliardaire ultra-conservateur Pierre-Édouard Stérin, l'Académie Saint-Louis de Chalès promet une éducation d'excellence « enracinée dans la tradition catholique ». Entre rigueur académique, spiritualité assumée, rejet du relativisme moral et choix pédagogiques radicaux, l'école divise. Derrière les murs encore en travaux se joue déjà une bataille culturelle d'envergure.

Sommaire

1. Un cadre strict et une éducation « intégrale »,
2. Un contenu pédagogique inspiré de l'école libre et du trivium médiéval,
3. Des enseignants sélectionnés sur leur « cohérence doctrinale »,
4. Des conférences aux accents idéologiques assumés,
5. Un établissement surveillé mais légalement protégé.

[Lire la suite](#)

ÉGLISE & MODERNITÉ



Chantal Delsol : « Après le pape François, l'Église face à la modernité »

TRIBUNE | Durant son pontificat, le pape François a voulu maintenir un équilibre fragile entre l'exigence de maintenir les certitudes célestes et la nécessité de retenir dans le giron de l'Église l'esprit moderne. Un dilemme auquel devra aussi se confronter son successeur, analyse la philosophe.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 24 avril 2025

(...)

La première Église de Rome, à l'époque des derniers empereurs, attendait la fin du monde pour bientôt. On ne pouvait pas croire que la résurrection du Christ n'annonce pas l'apocalypse prochaine, autrement dit la révélation. On travaillait à décrocher les hérésies et à ériger les dogmes, tout cela dans l'ambiance du provisoire, comme une armée qui campe et va lever l'ancre demain pour la bataille finale. Et puis le temps s'est étiré, étiré considérablement, et on a compris qu'il fallait gouverner non pas un moment éphémère en attendant le jugement dernier, mais des siècles dans cet entre-deux compliqué et peut-être angoissant pour lequel il a fallu s'organiser.

(...)

Vivre dans les deux pays, le temporel et le spirituel, se révèle plus difficile encore depuis la saison révolutionnaire. L'Église se trouve face à la modernité, devenue postmodernité. Pour elle, c'est une hérésie, et, au cours de ces deux derniers siècles, elle s'empare de cet objet non identifié et compose avec lui avec une sorte de terreur. François a dû lui aussi répondre devant cette hérésie tentaculaire.

Il faut comprendre que l'Église s'est trouvée dans la situation de la plupart des cultures non occidentales, qui devant le succès prodigieux des idées modernes sont obligées de se poser la question : jusqu'à quel point dois-je me moderniser en abandonnant une partie de mon identité ? Mais, dans le cas de l'Église, le dilemme est plus grave, parce qu'elle repose sur des certitudes dogmatiques qui appartiennent moins à la sphère de la culture qu'à celles du Royaume : elle ne peut pas les abandonner.

(...)

Au XIX^e siècle, la modernité est considérée comme une hérésie, et l'Église condamne par des encycliques toutes ses expressions : la liberté de conscience, le libéralisme, le socialisme, la démocratie, le relativisme.

(...)

L'Église, depuis des décennies, s'adapte à certaines idées modernes, par exemple lorsqu'elle retire de son Catéchisme la défense de la peine de mort. Mais, sur des points plus dogmatiques, se font jour des concessions importantes à la liberté des modernes : depuis le tournant du siècle, l'enfer n'est plus ce lieu maudit où vous serez jeté en cas de fautes graves, mais un lieu où vous choisirez d'aller... étrange et jésuitique renoncement.

[Lire la suite](#)

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



L'affaire Betharram est une bombe à fragmentation, il faudra en tirer les leçons

Le courage des victimes dénonçant les violences commises à Notre-Dame de Bétharram comme dans d'autres établissements catholiques, nous oblige à regarder en face le caractère endémique des violences faites aux enfants.

[Lire la suite](#)

ENTRISME ISLAMISTE



L'“entrisme islamiste”, dernier avatar du confusionnisme

Avec cette expression qui réfère à l'histoire de la gauche, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau crée une menace floue et infondée. Bonne vieille stratégie inaugurée par Nicolas Sarkozy. Cet article est une carte blanche, rédigée par un auteur extérieur au journal et dont le point de vue n'engage pas la rédaction.

Sommaire

1. Une stratégie amoralisée qui banalise le RN,
2. Un emprunt à l'histoire de la gauche révolutionnaire,
3. Créer des ennemis imaginaires.

[Lire la suite](#)

FAIT RELIGIEUX



Les jeunes ont de moins en moins conscience des dangers de l'immigration et de l'intégrisme

Le phénomène est relativement nouveau, les jeunes plus mondialistes et n'ayant pas connu les guerres, y compris celle d'Algérie, ne sont pas dérangés par l'arrivée de migrants venant des quatre coins du monde, y compris des pays musulmans. Ils expriment même une sorte de respect grandissant pour les valeurs transcendantes de la religion. Ils leur montrent même une certaine considération en avançant que c'est même un excellent signe de santé de notre jeunesse. À condition toutefois, que la variété des pratiques tolérées

n'entre pas trop en contradiction avec notre société et nos valeurs occidentales.

Cette étude a été effectuée auprès de 1 155 salariés d'entreprises de 100 employés et plus et du secteur public dont l'âge allait de 18 à 65 ans soit un panel représentant 70 % des salariés français.

[Lire la suite](#)



FIN DE VIE



Lois fin de vie : l'inquiétude monte dans le monde catholique

Alors que les députés entament lundi 12 mai 2025 l'examen des textes sur les soins palliatifs et l'aide à mourir, les évêques et des personnalités catholiques engagées haussent le ton pour dénoncer un projet qui menace, selon eux, les plus vulnérables et touche au fondement de notre société.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
La Croix, le 12 mai 2025**

(...)

Sur le fond, la réaction n'est pas surprenante : depuis le lancement du débat national sur la fin de vie, en septembre 2022, la hiérarchie catholique n'a pas caché son opposition à la légalisation de l'euthanasie ou du suicide assisté.

(...)

Alors que la proposition de loi créant un « droit à l'aide à mourir », ainsi que celle sur le développement des soins palliatifs seront discutées dans l'hémicycle à partir de ce lundi 12 mai pour deux semaines, les évêques auraient-ils décidé de hausser le ton ?

(...)

Une position dans laquelle l'avocat très engagé Erwan Le Morhedec se reconnaît pleinement. « Ce qui soutient mon engagement, ce n'est pas tant parce que l'Église me dit que la vie est sacrée et que légaliser l'euthanasie serait une offense faite à Dieu. Ce qui me porte, c'est la certitude que la dignité de la personne est inaliénable et mon attention aux plus vulnérables. Des valeurs, certes, imputables à ma foi, mais qui peuvent être partagées par des non-croyants », souligne-t-il.

(...)

Mais ces plaidoyers de catholiques engagés suffiront-ils à mobiliser leurs coreligionnaires – dont une majorité se dit favorable à l'aide à mourir, si l'on en croit les sondages – et à toucher le grand public ? Fin connaisseur du monde politique – il a été aumônier des parlementaires de 2004 à 2012 –, Mgr Matthieu Rougé invite à la persévérance. « Cette première lecture à l'Assemblée nationale n'est qu'une étape. Avant l'adoption de la loi, le parcours législatif est encore long et l'on ne peut exclure qu'il y ait entre-temps un sursaut de sagesse. Mettons ce temps à profit pour continuer à expliquer et à convaincre, à s'impliquer toujours plus au service des plus

fragiles et de la société. » Et aux fidèles qui peuvent se sentir découragés, il rappelle la parole du cardinal André Vingt-Trois : « L'important n'est pas de manifester mais de se manifester. »

[Lire la suite](#)



Tous les responsables religieux font front commun contre l'aide à mourir

Elles passent d'une posture critique à une opposition solennelle. On parle là de toutes les religions représentées en France : catholique, protestante, orthodoxe, juive, musulmane, bouddhiste.

Dont les responsables ont signé hier un texte commun pour dénoncer, les « graves dérives » de la loi en débat à l'Assemblée : « dévoiement de la médecine », « basculement radical », « régression éthique, sociale et médicale »... les mots sont durs, le cri d'alerte particulièrement retentissant.

Sommaire

1. Qu'est-ce qui justifie cette inquiétude ?
2. Les plus vulnérables seraient incités à en finir ?
3. Les religieux soulignent enfin que l'être humain n'est pas un individu isolé
4. Au fond, vous nous dites que les religions s'opposent à l'aide à mourir... pour des raisons religieuses !

[Lire la suite](#)



En plein débat sur la fin de vie, les responsables des cultes religieux craignent de "graves dérives"

Les responsables des principaux cultes en France ont publié ce jeudi un communiqué dénonçant le "basculement radical" induit selon eux par la proposition de loi sur la fin de vie.

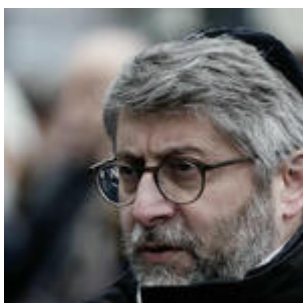
Ils alertent aussi sur de "graves dérives" possibles liées à l'instauration d'une aide active à mourir.

Le texte sur l'aide active à mourir est débattu depuis lundi à l'Assemblée nationale.

Sommaire

1. Les religieux craignent "une rupture anthropologique",
2. Rôle du soignant en question.

[Lire la suite](#)



Fin de vie : le grand rabbin de France, cosignataire d'une tribune contre la proposition de loi, assure être "dans une position humaniste"

Les responsables des principaux cultes religieux français ont signé une tribune, jeudi, pour appeler à "une vigilance éthique" quant à la proposition de loi sur la fin de vie débattue à l'Assemblée nationale.

[Lire la suite](#)



L'aide à mourir : les religions appellent à une vigilance éthique

Sommaire

1. Fin de vie : les dangers d'une rupture anthropologique, La Conférence des responsables de culte en France (CRCF) – catholique, protestant, orthodoxe, juif, musulman et bouddhiste – alerte solennellement sur les graves dérives qu'implique la proposition de loi introduisant dans la législation française un « droit à l'aide à mourir ». Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, ce texte opère un basculement radical : il introduit légalement la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.

1. 1. 1. Un langage qui travestit la réalité,
1. 2. Une rupture avec l'essence du soin,
1. 3. Des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes,
1. 4. 4. Une menace directe pour les plus vulnérables,
1. 4. 5. Une atteinte à l'équilibre entre autonomie et solidarité,
2. Un appel à la responsabilité politique et humaine.

[Lire la suite](#)


Aide à mourir: pourquoi la France peine à franchir le pas

L'Assemblée nationale française a entamé ce lundi les débats sur la fin de vie avec un premier texte sur les soins palliatifs, avant d'aborder l'épineuse question de l'aide à mourir. Sujet sensible dans un pays qui se veut champion des libertés. En cas de blocage parlementaire, Emmanuel Macron envisage un référendum.

[Lire la suite](#)

ISLAM RADICAL



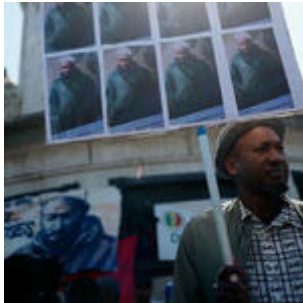
L'intelligence artificielle, alliée des Frères musulmans et de l'islam radical

TRIBUNE | Grâce à l'IA, les groupes fréristes produisent des milliers de contenus pseudo-journalistiques, traduits et calibrés sur mesure pour toucher un public cible. La sénatrice Union centriste (UC) Nathalie Goulet appelle les autorités à réagir face au phénomène.

Sommaire

1. Influencer et diriger les émotions,
2. Affaiblir la République.

ISLAMOPHOBIE



Islamophobie, histoire d'un déni

Le meurtre d'Aboubakar Cissé dans une mosquée le 25 avril a relancé le débat sur le terme «islamophobe». Pour le doctorant Denis Carlier, le refus de nommer le racisme antimusulman s'inscrit dans une critique conservatrice plus large du vocabulaire de lutte contre les discriminations, où nommer les choses devient un geste politique.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Libération, le 5 mai 2025

(...)

Comme l'a montré le chercheur espagnol Fernando Bravo López en 2010, qui a mené la première étude sur le mot, les «mollahs» en question sont l'africaniste Maurice Delafosse et l'employé du ministère des colonies Alain Quellien, qui usent chacun du terme en 1910, pour parler d'«un préjugé contre l'islam». L'usage du terme islamophobe est même plus ancien encore, mobilisé par exemple dans le Journal du 11 mai 1895, dans une chronique consacrée aux réactions à un projet de financement par souscription de la construction d'une mosquée à Paris.

(...)

Dans le même registre, Manuel Valls s'était indigné en février 2021 d'entendre Olivier Faure rejeter l'usage du terme «islamo-gauchisme» au motif qu'il avait été «inventé par l'extrême droite». La généalogie de ce concept est pourtant, elle, bien établie : il constitue un décalque de celui de judéo-bolchévisme. Une filiation que le philosophe Pierre-André Taguieff tentait laborieusement de contredire dans une tribune à Libération en octobre 2020, en se dédouanant par ailleurs de toute responsabilité dans les utilisations racistes du concept qu'il a contribué à forger.

(...)

La critique conservatrice du vocabulaire des mouvements d'émancipation n'est pas chose nouvelle, qu'il s'agisse des mots comme «islamophobie» qui pointent une injustice pour mieux la combattre, ou de ceux qui désignent un combat pour l'égalité. Au début du XXe siècle, «féminisme» suscite par exemple la controverse parce qu'il suppose d'associer la féminité à l'autonomie, deux idées jugées antonymiques.

(...)

A constater le récent changement de position de l'éditorialiste à Libération, Thomas Legrand sur le sujet de l'islamophobie, je me prends à espérer que l'affligeante médiocrité des réactions politiciennes à l'attentat islamophobe de La Grand-Combe en encouragera d'autres à dépasser leurs appréhensions. Dans un contexte de banalisation des violences antisémites et islamophobes, il importe d'écarter toute hiérarchisation des haines pour les combattre chacune de manière inconditionnelle,

en ce qu'elles relèvent d'une matrice commune et se renforcent mutuellement.

[Lire la suite](#)



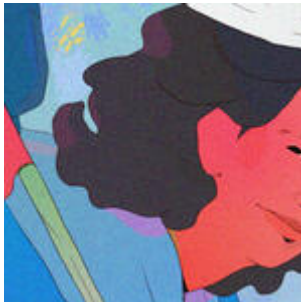
Islamophobie : c'est quoi cette plateforme pour recenser les agressions ?

ACTES ANTIMUSULMANS | L'État et l'association Addam vont lancer une plateforme de signalement en ligne fin mai pour mieux appréhender les actes antimusulmans, sous-estimés.

[Lire la suite](#)



LA COMMUNE



Louise Michel, cible des réactionnaires : “Elle n’est pas seulement laide, elle est repoussante”

Récit | Parce que l'anarchiste a déjoué les rôles assignés à son genre, les ennemis de la Commune n'ont cessé de la diaboliser, jusqu'à l'insulter dans les journaux après son retour du bagne, en 1880.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l'hebdomadaire,
Le Nouvel Obs, le 1^{er} mai 2025

(...)

Le gouvernement signe l'armistice. Une trahison aux yeux du peuple de Paris qui, bien qu'affamé par des mois de siège, veut poursuivre le combat. Lorsque Adolphe Thiers, craignant que la colère ne dégénère, ordonne à l'armée d'aller récupérer les canons payés par le peuple et stationnés à Montmartre, le 18 mars, c'est l'insurrection. Louise Michel est aux premières loges. Dix jours plus tard, la Commune est proclamée.

(...)

Dans un Paris encerclé par les « versaillais » (après le 18 mars, le gouvernement a quitté Paris pour siéger à Versailles), la Commune, qui durera 72 jours, accouchera de nombreuses réformes sociales : réquisition au profit des ouvriers des ateliers abandonnés, limitation du travail de nuit, interdiction des retenues sur salaire, séparation des Eglises et de l'Etat, officialisation de l'union libre... Friedrich Engels la décrira comme une première expérience de « dictature du prolétariat ».

(...)

Les communardes, doublement maltraitées Dès le début de l'insurrection, la presse versaillaise a à cœur d'« entretenir la rage et la panique des bourgeois », terrifiés par les mesures prises par la Commune, et d'appeler à la répression, écrit le journaliste socialiste Prosper-Olivier Lissagaray (« Histoire de la commune

de 1871 », 1876). « Il faut faire la chasse aux communeux », s'empare « le Bien public ». Les publications illustrées, elles, « ne [manquent] pas de donner aux fédérés et à leurs femmes des attitudes et des physionomies abjectes ». Les communardes « sont doublement maltraitées, injuriées par les versaillais, en tant que femmes : ces femelles, comme disait Alexandre Dumas fils », observe Edith Thomas. Louise Michel se battra sur les barricades jusqu'à la Semaine sanglante, en mai 1871, durant laquelle 10 000 à 20 000 insurgés seront assassinés par les versaillais. « Le sol de Paris est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux [leur] servira de leçon », écrit Thiers à ses préfets.

(...)

« La célébrité de Louise Michel [...] est aussi construite par ses opposants qui font [d'elle] un repoussoir de ces pratiques et de ces idées », explique la politiste Sidonie Verhaeghe (« Vive Louise Michel ! », Ed. du Croquant, 2021). « La pucelle de Belleville » La révolutionnaire est décrite comme une femme dangereuse, dont les traits trahissent la déviance : « La lueur sinistre de l'incendie brille dans les orbites de la démagogue en furie », écrit « le Gaulois » en 1880. Et « le Temps » : « Elle a le front démesuré et dévasté, le nez long, la bouche enroulée dans une moue grognonne, le menton bien découpé et résolu, le teint aigre et rougeaud, il y a dans sa mise un peu du ridicule des vieilles filles et des étrangetés de costume des êtres qui n'ont plus de sexe. » « Le Constitutionnel », un journal monarchiste, tranche : « Louise Michel n'est pas seulement laide, elle est repoussante. »

(...)

Le paradoxe, c'est qu'« en l'utilisant comme un contre-modèle, le courant réactionnaire a contribué à faire de Louise Michel une figure du féminisme », explique Sidonie Verhaeghe. La militante, anarchiste avant tout, ne revendiquait d'ailleurs pas cette étiquette. En 1904, elle déclarait : « Je ne suis pas féministe. Pourquoi réclamer, en effet, pour les femmes des droits politiques puisque, dans l'anarchie future, il n'y aura plus de gouvernement, plus d'autorité ? » Toujours portée par un idéal, Louise Michel poursuivra ses combats jusqu'à son décès, en janvier 1905, dans un hôtel de Marseille. Plusieurs dizaines de milliers de personnes accompagnent sa dépouille au cimetière de Levallois-Perret. Son cercueil est recouvert d'un drapeau rouge.

[Lire la suite](#)



La « montée au mur des Fédérés » : plus qu'un symbole de mémoire, la modernité de la Commune

En ce début 1871, le divorce n'a jamais été aussi grand entre la population de Paris et un gouvernement théoriquement « républicain », mais dirigé par un ancien ministre du roi Louis-Philippe, Adolphe Thiers, qui veut une paix à tout prix après l'effroyable siège prussien de l'hiver 1870-1871. Les provocations gouvernementales mettent le feu aux poudres avec la suppression de la solde de la garde nationale, privant ainsi des milliers de parisiens d'un revenu régulier, et la fin du moratoire des loyers, avec pour conséquence la menace de l'expulsion de 150 000 habitants. De plus, l'Assemblée nationale choisit de s'installer à Versailles, la ville des rois.

[Lire la suite](#)

LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Laïcité et liberté d'expression étaient le thème du concours d'éloquence à Forges-les-Eaux

Trois élèves en classe de première au lycée Delamare-Deboutteville de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime) se sont démarqués lors de la finale du concours d'éloquence.

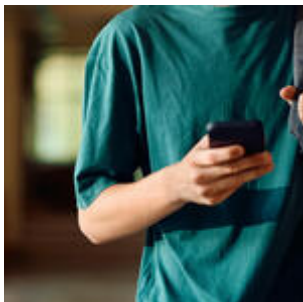
[Lire la suite](#)

À Lumbres, des élèves du collège Albert-Camus donnent vie à la laïcité sur scène

Depuis le début de l'année, les 4e du collège Camus préparent des saynètes autour de la laïcité. Aidés par Anne Thunin, metteuse en scène, Christelle Mesmacque, CPE, et Sylvie Demagny, professeure de français, ils présenteront prochainement le résultat à leurs camarades.

[Lire la suite](#)

LAÏCITÉ AU CANADA



Subventions aux écoles à vocation religieuse : il n'y a aucune donnée, admet Bernard Drainville

CANADA | Le ministère de l'Éducation ne détient pas d'information sur les écoles à vocation religieuse subventionnées et non subventionnées du Québec, a admis Bernard Drainville. Il serait donc impossible de connaître le montant total de la subvention versée aux écoles religieuses de la province.

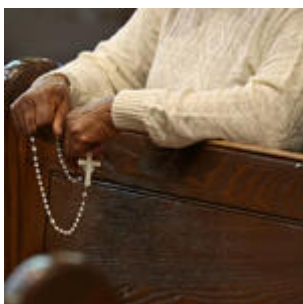
[Lire la suite](#)



Musulmanes antivoile, vous êtes racistes !

CANADA | Vendredi, dans La Presse, la chroniqueuse Isabelle Hachey s'en est prise à ceux et celles qui « agitent l'épouvantail de l'islam radical » pour presser l'adoption de la loi 94 qui élargira l'interdiction du port de signes religieux à tout le personnel scolaire.

[Lire la suite](#)



Projet de loi sur la laïcité en éducation | Une méconnaissance des convictions religieuses

CANADA | QUÉBEC | Alors que débutent les audiences et consultations sur le projet de loi 94 visant à renforcer la laïcité dans le milieu de l'éducation au Québec, les évêques catholiques déplorent la méconnaissance des convictions religieuses dont témoigne l'article 39 du projet de loi.

[Lire la suite](#)



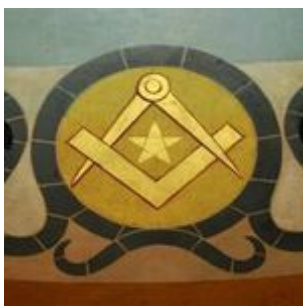
LAÏCITÉ EN FRANCE



Emmanuel Macron se rendra lundi à la Grande Loge de France pour un discours sur la laïcité

« Ce sera encore une fois une façon pour lui de rappeler que c'est une loi de liberté et que c'est dans cet état d'esprit qu'il entend que soit commémoré en décembre » son 120e anniversaire, a précisé la présidence française.

[Lire la suite](#)



Devant les francs-maçons, Emmanuel Macron défend la laïcité et l'aide active à mourir

Le président de la République s'exprimait lundi 5 mai devant les francs-maçons de la Grande loge de France. Dans la perspective du 120e anniversaire de la loi de 1905, il a défendu la laïcité, mais aussi la loi ouvrant à l'aide active à mourir en cours d'examen à l'Assemblée. Il a félicité les francs-maçons pour leur « ambition de faire de l'homme (...) le libre acteur de sa vie, de la naissance à la mort ».

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
La Croix, le 5 mai 2025

(...)

Depuis les années 2000, en raison d'une expression plus affirmée de la foi musulmane mais aussi de la menace terroriste islamiste, la laïcité française se durcit sur deux fronts. De la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école à l'actuelle proposition de loi sur leur interdiction dans les compétitions sportives, la République tend à circonscrire l'expression religieuse dans certains espaces publics. Comme l'a illustré la loi contre le séparatisme de 2021, c'est aussi tout l'appareil d'État qui renforce son contrôle sur les cultes, les associations ou les écoles confessionnelles.

(...)

Lundi, s'adressant aux francs-maçons membres de la Grande Loge de France, il a surtout tenu à mettre en garde contre une menace venue d'Outre-Atlantique. Sans citer les États-Unis et l'offensive des milieux ultraconservateurs, le président a évoqué « un projet de Lumières noires » par opposition à celles qui, en Europe ont précédé l'avènement des droits de l'Homme. Le président alerte sur « cette idéologie de haine » qui vise à opposer les êtres humains en fonction de leurs origines, de leurs religions.

(...)

La raison de ce nouveau déplacement était donc officiellement le 120e anniversaire de loi de 1905. Mais au-delà de l'aspect mémoriel, cette application du président à s'adresser régulièrement à toutes les forces spirituelles de la Nation répond à son souci de revitaliser une société de plus en plus fracturée. Au Grand Orient, il avait alerté les francs-maçons sur le risque de leur « effacement » et les avait invités à « retrouver le sel » de leur engagement.

(...)

Une nouvelle fois, le président a appelé lundi ses interlocuteurs à prendre leur part au dialogue et l'ouverture aux autres pour l'unité du pays. « Comme je l'ai demandé aux responsables des cultes, je vous demande d'être des ambassadeurs de fraternité » leur a-t-il lancé.

(...)

Emmanuel Macron s'est cependant à nouveau exprimé en faveur du projet de loi sur la fin de vie, un sujet de divergence notoire entre les francs-maçons et la plupart des cultes, Église catholique en tête. Adoptées en commission la semaine dernière, les deux propositions de loi issues du projet voulu par le chef de l'État, l'une sur les soins palliatifs, l'autre ouvrant l'accès à une aide active à mourir, doivent arriver en séance à l'Assemblée nationale le 12 mai prochain.

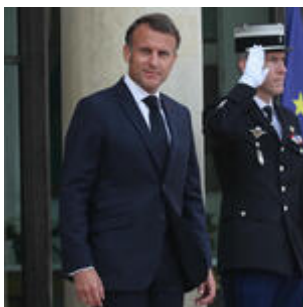
[Lire la suite](#)



Macron va s'exprimer devant les francs-maçons de la Grande Loge de France, une première pour un président

Le président Emmanuel Macron se déplacera lundi à la Grande Loge de France pour prononcer un discours sur la laïcité à quelques mois du 120e anniversaire de loi de séparation des églises et de l'État, adoptée le 9 décembre 1905.

[Lire la suite](#)



Laïcité : Emmanuel Macron appelle les francs-maçons à être des « vigies » de la loi de 1905

CROYANCES | À l'approche du 120e anniversaire de la loi sur la laïcité, le président de la République a tenu un discours à la Grande Loge de France lundi.

Sommaire

1. « Lecture identitaire »,
2. Séparation des Églises et de l'État.

[Lire la suite](#)



La laïcité est-elle la meilleure approche de l'intolérance ? | Officiel de la Médiation Professionnelle et de la Profession de Médiateur

Les causes des discriminations font monter des adversités et génèrent parfois des dérives criminelles. La loi n'a jamais suffi et nous assistons plus que jamais à ses limites. Une nouvelle approche basée sur les innovations relationnelles peut contribuer à échanger les choses.

Quand vous aurez découvert l'altérité, saurez-vous vous en passer ?

Sommaire

1. L'utilisation de l'intolérance religieuse,
2. Les balbutiements de l'usage de la raison,
3. La loi de 1905 : cadre historique et limites contemporaines,
4. Les impasses émotionnelles et conflictuelles de la laïcité,
5. L'altérité : un nouveau paradigme pour le vivre-ensemble,
6. Une liberté renouvelée,
7. Les piliers de l'altérité,
8. Êtes-vous porteur de ce projet ?
9. Renvois et sources.

[Lire la suite](#)

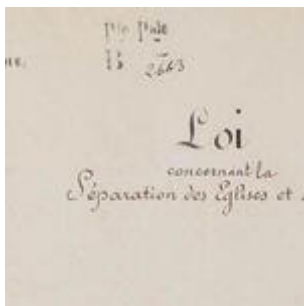


Laïcité en France : notre dossier pour comprendre le débat qui fracture la République

Hommages aux papes, signes religieux, manifestation en soutien à la Palestine ou à Israël au sein d'institutions publiques : la question de la laïcité et de la place des religions dans l'espace public suscite, depuis plusieurs années, polémiques, malentendus et crispations. Les Surligneurs s'attachent, dossier après dossier, à en éclairer les contours juridiques, loin des approximations et des instrumentalisation. Un dossier essentiel pour démêler le droit des idées reçues — et mieux comprendre ce qui est vraiment en jeu.

[Lire la suite](#)

LECTURE



La laïcité comme mythologie républicaine ? | Nonfiction.fr le portail des livres et des idées

Vincent Genin explore l'histoire de la notion de laïcité ainsi que ses usages contemporains, et interroge sa transformation en mythe républicain.

Sommaire

1. L'invention d'un récit commun,
2. Le « scolaro-centrisme »,
3. Réintégrer la laïcité dans l'histoire.

[Lire la suite](#)

LIBERTÉ ACADÉMIQUE

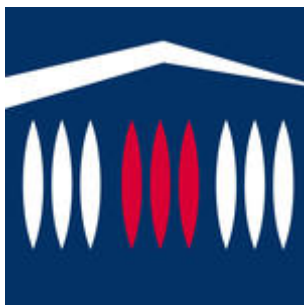


La région dénonce des "dérives inacceptables" et suspend toutes les aides à l'Université Lyon 2

Depuis quelques semaines, l'Université Lumière-Lyon 2 est dans la tourmente. Après un cours interrompu par un groupe de manifestants, la démission de son vice-président accusé d'apologie de terrorisme, voilà que la Région Auvergne-Rhône-Alpes annonce la suspension de ses aides financières.

Sommaire

1. "Des pressions de l'extrême gauche",
2. "Une mission d'inspection",
3. Cours interrompu,
4. Démission du vice-président,
5. Tournure politique,
6. Des projets suspendus.

[Lire la suite](#)

Question n°5761 : atteintes à la laïcité et menaces islamistes dans l'enseignement supérieur | Assemblée nationale

M. Julien Odoul alerte M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la progression de l'islamisme dans l'université française et les menaces graves qui pèsent sur la laïcité, la liberté académique et la sécurité des enseignants. Un maître de conférences en géographie à l'université Lumière Lyon 2 et spécialiste reconnu de la Syrie a récemment été violemment pris pour cible après avoir exprimé son

opposition à l'organisation d'une rupture du jeûne du ramadan dans un amphithéâtre universitaire.

[Lire la suite](#)



La liberté académique et la responsabilité intellectuelle en Afrique

Cette contribution présente une synthèse de la rencontre qui fut organisée sur le thème : «Liberté académique et responsabilité intellectuelle en Afrique» par le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) du 29 avril au 2 mai 2025 à l'Université de Dar Es Salaam (Tanzanie), avec comme objectif la révision de la Déclaration de Kampala (1990), à laquelle nous avons eu le privilège d'y participer. La liberté académique soulève des enjeux cruciaux dans le contexte africain où les Etats exercent, en général, un contrôle rigoureux sur les institutions éducatives, limitant l'autonomie intellectuelle et la capacité critique des universitaires.

Le problème fondamental résiderait donc dans la tension entre la nécessité de garantir la liberté académique, essentielle pour l'épanouissement intellectuel, le progrès social et les impératifs politiques de régimes politiques qui perçoivent ces libertés comme des menaces pour leurs autorités. La liberté académique peut être définie comme le droit pour les enseignants et les chercheurs d'exercer leurs activités sans contraintes externes, permettant ainsi l'exploration et la diffusion des connaissances.

[Lire la suite](#)



LOI DU SACRILÈGE



20 avril 1825 | La loi du Sacrilège

Le 20 avril 1825, le roi Charles X fait voter une loi sur le Sacrilège en croyant de la sorte « re-christianiser la France ». Le texte condamne à mort, avec amende honorable (obligation de se repentir en public avant l'exécution) toute personne qui aurait en public profané des hosties ou les vases les contenant ! C'est du jamais vu. Cette loi, qui assimile le sacrilège à un parricide, est promulguée malgré les critiques, y compris chez les « ultra-royalistes » (Chateaubriand, Molé, Broglie...). Mais elle ne sera jamais appliquée et le successeur de Charles X l'abrogera sans attendre, le 11 octobre 1830.

De fait, le sacrilège (profanation d'objets sacrés) pas plus que le blasphème (insultes adressées à Dieu et à ses saints) n'ont jamais été formellement réprimés par l'Église et la monarchie au Moyen Âge. C'est seulement à partir du XVI^e siècle, avec l'émergence des États nationaux, que les gouvernants ont vu l'intérêt d'instrumentaliser ces délits d'ordre religieux à des fins personnelles ou politiques. Ainsi avec la condamnation du malheureux chevalier de la Barre en 1766...

[Lire la suite](#)



Loi sur les sacrilèges, 20 avril 1825

La Restauration, qui fait suite à la longue période de la Révolution et de l'Empire, n'est pas uniquement politique, elle est également religieuse. Au clergé vieillissant, s'adjoignent bientôt de jeunes prêtres ayant le souci de la pastorale. Car la France est dans certaines régions devenue un pays de mission. Le réveil catholique s'appuie ainsi sur de nombreux foyers de dynamisme - congrégations, évêchés...

Celui-ci est également favorisé par l'appui que lui accorde la monarchie des Bourbons. L'alliance du trône et de l'autel est renouée, dans le cadre nouveau et solide du Concordat de 1801. Le sacre du Roi Charles X, organisé au début de son règne suivant les rites ancestraux, en est le symbole le plus visible. Le monarque, ancien chef de file du parti ultra, entend ainsi favoriser l'Église, qui a déjà la haute main sur l'Université. Cette politique, menée notamment par Monseigneur Frayssinous, ministre des Affaires ecclésiastiques à partir de 1824, prend sous son règne un tour réactionnaire. En témoigne cette loi sur les sacrilèges.

Sommaire

Titre Ier. Du Sacrilège,

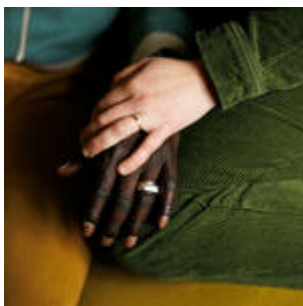
Titre II. Du Vol sacrilège,

Titre III. Des Délits commis dans les Églises ou sur les objets consacrés à la religion,

Titre IV. Dispositions générales.

[Lire la suite](#)

MIXITÉ RELIGIEUSE



Dans les couples islamo-chrétiens, la religion n'est pas toujours un sujet... sauf pour les autres

En France, la mixité des unions progresse au fil des générations. Si l'amour transcende les clivages religieux dans le couple, se faire une place au sein de la belle-famille relève souvent du défi. Et s'accorder sur la pratique religieuse des enfants n'est pas simple.

» Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,
Le Monde, le 21 avril 2025

(...)

En 2023, ils ont commencé à partager leur quotidien de couple mixte sur TikTok et comptent désormais plus de 155 000 abonnés. « La situation avec nos parents nous a touchés, donc on a décidé d'en parler sur TikTok et il y a eu un engouement, raconte Damir. On a reçu énormément de messages pour nous donner de la force, mais aussi beaucoup d'autres affirmant que notre relation n'avait aucune chance.

(...)

En France, la mixité des unions progresse au fil des générations. Selon les données de l'Insee, en 2023, 66 % des descendants d'immigrés de deuxième génération vivaient avec un conjoint sans ascendance migratoire directe, contre 21 % des immigrés de première génération. Cette mixité d'origine peut se traduire par une plus grande mixité religieuse. Toujours selon l'Insee, en 2023, le catholicisme reste la première religion (29 % de la population se déclare catholique), suivi par l'islam (10 % de fidèles), puis par les autres confessions chrétiennes, qui regroupent 9 % de la population. Depuis 1977, le Groupe des foyers islamo-chrétiens (GFIC) « permet à ces couples de se rencontrer et de partager leurs expériences pour que chacun crée son propre chemin », explique sa présidente, Murielle Mesbah. L'association aide ses membres à relever un certain nombre de défis, notamment celui relatif à la famille de chaque partenaire.

(...)

Ces couples engendrent également une inquiétude de la part des institutions religieuses qui, d'après le sociologue, craignent une « dilution » ou une « perte » du fait religieux en raison de la mixité ». Jean-François Bour, prêtre et délégué national pour les relations avec les musulmans à la Conférence des évêques de France, reconnaît qu'il arrive que certains de ses confrères, « dans des cas extrêmes, s'opposent au mariage, alors même que le discours officiel de l'Eglise catholique autorise ce type d'union ». Lui accepte d'accompagner les couples islamo-chrétiens et de célébrer leur mariage, tout comme l'imame progressiste Eva Janadin, pour qui « de tels mariages mixtes interconvictionnels n'ont aucune raison de ne pas pouvoir se faire tant qu'ils permettent de préserver les croyances de chacun ».

(...)

[Lire la suite](#)



NEUTRALITÉ DU SPORT



Le Guide laïcité du ministère des Sports actualisé

Le ministère des Sports a publié une version actualisée de son guide « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport ». Dans une première partie, six fiches apportent toutes les précisions nécessaires sur « la liberté religieuse et celle de manifester sa religion », « la laïcité », « le principe de neutralité » et son « application » par les fédérations, ligues professionnelles et établissements publics sous tutelle, et enfin son « respect » par les clubs sportifs. Une deuxième partie détaille ensuite dix cas pratiques.

L'Ufolep salue la qualité et la clarté de ce guide, alors que la question du port du voile sur les terrains de sport a donné lieu à des prises de positions discordantes entre les ministres des Sports, de l'Éducation nationale, de l'Intérieur et de la Justice, ou encore la proposition de loi déposée par le sénateur (LR) Michel Savin.

À noter : François Bayrou a annoncé le 18 mars que le gouvernement inscrira « dans les meilleurs délais » à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi interdisant le voile

islamique dans le sport, tandis que la « ligne » du gouvernement était précisée dans la foulée par Aurore Berger, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes : « Aucun signe religieux ostentatoire ne doit être porté lors des compétitions sportives. » Pour sa part, l'Ufolep invite ses comités et associations à se référer au guide du ministère des Sports, à télécharger sur www.sports.gouv.fr

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE NEUTRALITÉ



La mise en berne des drapeaux en France pour le pape François relance les débats sur la laïcité

Plusieurs responsables politiques de gauche se sont insurgés contre ce qu'ils jugent être une entorse au principe de neutralité de l'État. Alors que certains maires refusent d'appliquer la consigne, les élus RN et la droite suivent l'instruction nationale.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
Le Monde, le 26 avril 2025**

(...)

Comme en 2005, plusieurs responsables de gauche se sont insurgés ces jours-ci contre ce qu'ils jugent être une entorse au principe de neutralité de l'État. « La France est une République laïque et je ne suis pas favorable à ce que les drapeaux soient mis en berne pour la disparition d'une autorité religieuse », a tonné le député de Seine-Saint-Denis Alexis Corbière (ex-La France insoumise, membre du groupe écologiste) à l'Assemblée nationale. « Cette pratique que nous avons vis-à-vis du pape est nécessairement une pratique à géométrie variable », s'est encore insurgé cet ancien proche de Jean-Luc Mélenchon, supputant qu'elle ne s'appliquerait ni au dalaï-lama ni à une autorité musulmane ou juive.

Le député socialiste de l'Essonne Jérôme Guedj, secrétaire national à la laïcité du parti, y voit même « une faute », notamment « pour tous les enseignants qui devront ramer pour expliquer la neutralité de l'État inhérente à la laïcité ». La secrétaire nationale des Écologistes, Marine Tondelier, s'est dite « assez choquée », notant que « la laïcité est un concept qui est pourtant brandi à tort et à travers quand il s'agit de l'islam et notamment des femmes musulmanes. On est là dans un double standard insupportable ».

(...)

Ainsi, le chef de l'Église catholique, qui est aussi chef d'État du Vatican, peut-il prétendre à cet hommage. Un jésuitisme qui permet à la France de concilier son statut de « fille aînée de l'Église » avec la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905). Sous la Ve République, tous les papes ont bénéficié de cette marque de respect. Le ministre de l'intérieur de 2005, Dominique

de Villepin, rangeait cette pratique au rang des « usages républicains ».

(...)

Beaucoup de maires sont tiraillés entre leurs convictions et le devoir d'appliquer les instructions de l'État. Notamment chez les socialistes.

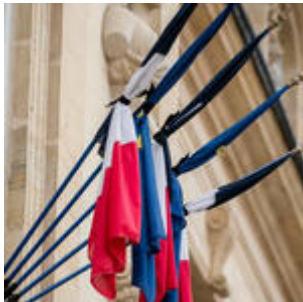
(...)

La nuance apparaît même chez les communistes, pour qui l'injonction gouvernementale est clairement une remise en cause de la laïcité.

(...)

Le parti d'extrême droite est coutumier des atteintes à la laïcité. Chaque année, à Beaucaire (Gard) et à Perpignan, ses édiles installent une crèche de Noël. Chaque année, le tribunal administratif leur ordonne de la retirer.

[Lire la suite](#)



Religion | Mort du pape François : les drapeaux en berne sont-ils une atteinte à la laïcité ?

À l'occasion des funérailles du pape François, ce samedi 26 avril, à Rome, les drapeaux ont été mis en berne sur les bâtiments publics français. Une décision qui n'a pas fait l'unanimité chez les responsables politiques de gauche, ravivant le débat sur la laïcité.

Sommaire

1. Une laïcité questionnée,
2. Une décision à la guise du chef de l'État.

[Lire la suite](#)



Mort du pape François : pourquoi les drapeaux en berne et la présence d'Emmanuel Macron aux funérailles ne heurtent pas le principe de laïcité

DÉCRYPTAGE | La décision du gouvernement de rendre hommage au pape François le jour de ses obsèques, samedi 26 avril, suscite de vives critiques de la gauche, qui dénonce une « laïcité à géométrie variable ».

» *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 24 avril 2025**

(...)

La critique n'est pas nouvelle : il y a 20 ans, à l'occasion de la mort de Jean-Paul II, la mise en berne des drapeaux avait déjà cristallisé les tensions. À l'époque, un certain François Bayrou, alors député des Pyrénées-Atlantiques, avait d'ailleurs surpris son camp politique en critiquant une décision ne correspondant pas, de son point de vue, « à la distinction qu'il faut faire entre convictions spirituelles et choix politiques et nationaux ». Les hommages rendus par la France au pape François heurteraient-ils alors le principe de laïcité, inscrit dans la Constitution et garanti par la loi de 1905 ?

(...)

Traditionnellement utilisée pour marquer un deuil, une tragédie ou rendre un hommage à une personnalité importante, la mise en berne des drapeaux a une portée symbolique très forte, mais n'est prévue en France par aucun texte, sauf en cas de décès du président de la République en exercice.

(...)

Le cas du souverain pontife est-il plus complexe ? Pour une partie de la gauche, lui accorder cet hommage revient à montrer une forme de soumission de l'État à un culte, ce qui est proscrit par les articles 1er de la Constitution et 2 de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, qui précisent que la France est une République «laïque», qui ne «reconnaît aucun culte».

En vertu de ces textes, le président de la République, le chef du gouvernement ou n'importe quel élu se doivent de traiter «toutes les convictions de manière égale, qu'elles soient religieuses ou même philosophiques». Mais ce type de situations a été prévu par le législateur lorsqu'il a fixé le cadre de la laïcité en France, selon Mathilde Philip-Gay. «La loi a été prévue pour permettre à la France de respecter certaines traditions, elle a disposé pour l'avenir. Pour cette raison, elle ne s'oppose pas à ce que les cloches des églises installées avant 1905 sonnent, ou à ce que le muezzin appelle à la prière dans les territoires d'Outre-Mer, historiquement de tradition musulmane», renseigne-t-elle.

(...)

Le reste se fait exclusivement à la discrétion du Président, de concert avec le gouvernement. Dans l'histoire récente, la France a toujours mis ses drapeaux en berne pour la mort du Pape, sauf pour le décès de Benoît XVI en 2022, également pendant le mandat d'Emmanuel Macron, précisément parce qu'il n'était plus en exercice et n'incarnait plus le Saint-Siège. Usé par son pontificat, le successeur de Jean-Paul II avait renoncé à sa fonction et s'était retiré dans le monastère des jardins du Vatican. La même année, la France avait mis ses drapeaux en berne pour le décès de la reine Elisabeth II. Comme le Pape, qui est à la fois chef de l'Église catholique romaine et chef de l'État du Vatican, la reine d'Angleterre dirigeait le Royaume-Uni et les pays du Commonwealth, tout en étant la chef spirituelle de l'Église anglicane. Or, selon Clément Benelbaz, maître de conférences en droit public à l'Université Savoie Mont Blanc et auteur du livre *Le principe de laïcité en droit public français* (L'harmattan), «à partir du moment où la même chose est faite pour différents courants religieux, il ne peut pas y avoir de violation de la neutralité».

(...)

Cela étant dit, l'organisation d'hommages nationaux reste exclusivement à la discrétion du président de la République. «Il s'agit d'un acte dit «de gouvernement», qui relève des relations diplomatiques. Aucun recours ne peut donc être formulé pour ce genre d'actes», précise Clément Benelbaz. «Dans une décision du 1er février 1967, le Conseil d'État avait considéré que le refus d'exécuter une instruction nationale, telle que la mise en berne du drapeau, était constitutif d'une faute grave susceptible de révocation», explique la juriste. Et cela au même titre qu'un refus d'organiser un référendum, ou de célébrer un mariage.

(...)

Dans l'histoire récente, tous les présidents en fonction lors de la mort d'un Pape, comme Charles de Gaulle (pour Jean XXIII), Valéry Giscard d'Estaing (pour Paul VI) ou Jacques Chirac (pour Jean-Paul II), se sont rendus aux funérailles. Mais une règle d'or a toujours prévalu : le président ne se signe pas ni ne communique en public.

[Lire la suite](#)

La mort de François, l'Église catholique et la laïcité en berne, par Jean Baubérot-Vincent

Emmanuel Macron a annoncé que les drapeaux seront en berne pour les funérailles du pape François. L'occasion pour l'historien de la laïcité de revenir sur quelques paradoxes bien français...

Sommaire

1. Les ambivalences françaises,
2. La « nouvelle laïcité ».

[Lire la suite](#)

L'Église et la République, mêmes racines ? | par Hakim El Karoui

Les propos d'Emmanuel Macron sont faux : l'Église et la République ont très longtemps été opposées sur le plan idéologique et n'ont pas du tout les mêmes racines.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
L'Opinion, le 28 avril 2025

(...)

C'est l'affrontement de deux visions du monde, deux conceptions du pouvoir, de la liberté et du sens de l'existence humaine. La République, nourrie des Lumières, proclame que la souveraineté appartient aux hommes eux-mêmes ; elle érige la raison en principe fondateur de l'ordre politique et revendique une autonomie totale de la sphère publique à l'égard de toute autorité transcendante. Dans cette perspective, la liberté de conscience est sacrée, mais elle impose à l'État une neutralité absolue vis-à-vis des croyances, reléguant la religion dans l'intimité de la vie privée. Ordre supérieur.

(...)

Sous la IIIe République, ce projet se cristallise : l'école devient laïque, et la loi de 1905 consacre, dans une rupture historique, la séparation définitive de l'Église et de l'État. Ce conflit dépasse la seule politique et les questions de pouvoir ; il interroge la nature de la vérité, la source ultime de la loi, la place du sacré dans la cité humaine. Il oppose, au fond, une anthropologie religieuse, où l'homme est ordonné à une vérité transcendante, à une anthropologie humaniste, où l'homme est appelé à se gouverner par sa seule raison.

Aujourd'hui encore, cet affrontement silencieux irrigue les débats contemporains sur la laïcité où la République veut affirmer sa vérité et sa primauté face à l'islam par exemple. La phrase du président est donc étrange - il connaît son histoire de France. Elle traduit probablement à la fois la volonté de faire plaisir aux catholiques (la moitié de la population française) et peut-être aussi un virage à droite... pas très républicain.



"Une laïcité à géométrie variable": Corbière déplore la mise en berne des drapeaux en France après la mort du pape

L'ancien insoumis regrette la mise en berne annoncée des drapeaux sur les bâtiments publics français ce samedi 26 avril, jour des obsèques du pape François. Il déplore également la participation d'Emmanuel Macron à cette cérémonie, voyant là une "forme de laïcité à géométrie variable".

Sommaire

1. Ne pas "participer à des cérémonie religieuses",
2. "L'État chez lui, l'Église chez elle".



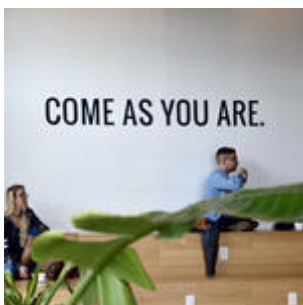
La Petite humeur de la semaine : rendons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu

La Petite humeur de la semaine pose un autre regard sur un élément d'actualité, un fait de société, une personnalité.

La Petite humeur de la semaine pose un autre regard sur un élément d'actualité, un fait de société, une personnalité marquante... Avec mordant, ironie, sympathie, tendresse ou humour, en évitant tant que possible la méchanceté gratuite, l'idée est de vous amuser et, à l'occasion, apporter une réflexion avec une pointe d'irrévérence et de malice sans se prendre au sérieux.



RELIGION AU TRAVAIL



Religion au travail : j'en parle ou pas ?

Si 38 % de la Gen Z se déclarent athée/sans religion, 52 % des Français se considèrent comme religieux (chiffres Statista 2024). En ce printemps riche en fêtes et en événements pour celles et ceux qui croient, quelle place la religion tient-elle aujourd'hui en entreprise ? Je suis croyant : est-ce que je peux en parler au bureau ? Réponse.

Sommaire

1. Liberté de religion et de conviction,
2. L'entreprise, espace d'expression de soi,
3. Respect mutuel et œcuménisme,
4. Former et accompagner.



RELIGION CATHOLIQUE



Pourquoi la religion chrétienne séduit de plus en plus les jeunes sur les réseaux sociaux

Vue comme archaïque par beaucoup, la foi chrétienne se réinvente sur les réseaux sociaux avec près de 200 "influenceurs".

Pendant longtemps, parler de religion sur internet n'était pas bien vu. Au contraire, c'était un tabou. Beaucoup d'influenceurs de la « première génération » n'ont d'ailleurs jamais abordé ce sujet face caméra. Mais depuis l'émergence de TikTok et des formats courts, la parole religieuse se libère.

Sommaire

1. Les réseaux sociaux en première ligne,
2. Un discours « ouvert ».



Les catholiques français, combien de divisions ?

CHRONIQUE | Au-delà de l'émotion mondiale suscitée par la mort du pape François, les catholiques conservent un poids non négligeable dans une société française pourtant largement déchristianisée.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 21 avril 2025

(...)

La communauté catholique conserve néanmoins réseaux et relais. Jusque dans le monde politique. Les « cathos de gauche » semblent avoir disparu, mais ceux de droite ont pignon sur rue. Star des sondages, Bruno Retailleau ne fait pas mystère de sa foi et de ses choix, quand les réformes sociétales les plus avancées heurtent ses convictions religieuses. Le Vendéen représente bien une certaine France « tradi ».

(...)

Le chef de l'État entretenait des rapports contrastés avec le pape. Ancien élève des jésuites, comme François, il a su trouver les mots pour l'intéresser. Le jeune président le distraignait des contacts obligés avec beaucoup de seniors au pouvoir. Le couple original formé avec Brigitte Macron, défi au conformisme social, plaisait au Saint-Père volontiers iconoclaste. Mais les choix de la France en matière sociétale (constitutionnalisation de l'avortement, limitation de l'immigration) le heurtaient. Il n'a pas trouvé le temps de venir inaugurer Notre-Dame...

(...)

Aujourd'hui, près de 30 % de citoyens se déclarent catholiques alors que plus de la moitié se disent sans appartenance

religieuse et 10 % se réclament de l'islam. En ces temps de résurgence identitaire (les églises étaient pleines en ce dimanche de Pâques et on baptisait des adultes à tour de bras), les religions font parfois front commun pour lutter contre une conception excessive de la laïcité ou des évolutions permissives des mœurs. Elles continuent donc de peser à leur manière, même si la France est le quatrième pays au monde où l'on compte le plus d'athées.

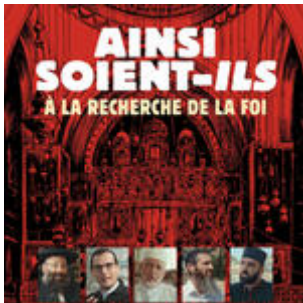
[Lire la suite](#)

En quête de foi : que cherchent (et trouvent) les nouveaux baptisés ?

Dimanche 20 avril 2025, plus de 10 000 adultes ont reçu le baptême, selon la Conférence des évêques de France. C'est 45 % de plus qu'en 2024, qui marquait déjà une hausse de 31 % par rapport à l'année précédente. Que cherchent ces adultes en quête de foi ? Témoignages.

[Lire la suite](#)

RELIGION MONOTHÉISTE



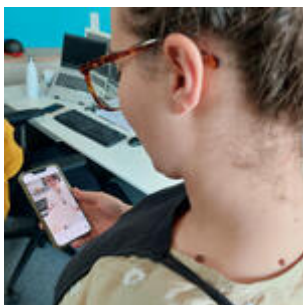
« Ainsi soient-ils. À la recherche de la foi », un documentaire de Riss – Charlie Hebdo

Dix ans après l'attentat du 7 janvier 2015 dans les locaux de Charlie Hebdo, une question demeure : comment des individus ont-ils pu commettre un tel crime au nom de la foi ? Pour tenter d'y répondre, Riss est allé à Jérusalem pour rencontrer des représentants des trois religions monothéistes - judaïsme, christianisme et islam.

Dans son film, Riss s'interroge sur la notion du blasphème, la place de la représentation du divin et de l'humour dans les trois grandes religions monothéistes. Construit à partir de séquences d'interviews, de dessins animés et d'images d'archives, le film met en scène la rencontre de Riss avec ces trois religions majeures. Il cherche à confronter ses convictions d'athée avec celles d'hommes de foi, à travers les questions du blasphème, de l'intolérance religieuse, de l'humour et du doute, posées aussi bien aux chrétiens, aux juifs qu'aux musulmans.

[Lire la suite](#)

RÉSEAU SOCIAL & RELIGION



"Internet, un don de Dieu" : comment les catholiques évangélisent massivement sur TikTok et Insta

À Pâques, plus de 18 000 adolescents et jeunes adultes ont été baptisés. Un record que l'Église catholique doit, en partie, aux missionnaires numériques sur les réseaux sociaux.

Sommaire

1. Internet, « un don de Dieu » à consacrer,
2. L'influenceur de Dieu : la figure cruciale de Carlo Acutis,
3. Le missionariat numérique organisé : l'exemple de « Lights in the Dark »,
4. Répondre à des questions et rapprocher de l'Église,
5. Des conversions grâce aux réseaux,
6. Un discours audible dans un monde anxiogène,
7. Des jeunes « en recherche de radicalité »,
8. Chacun son obéissance.

[Lire la suite](#)

Comment les influenceurs catholiques conquièrent les réseaux sociaux

SUISSE | Le défunt pape François avait appelé à évangéliser le "continent numérique". Cet appel semble avoir été entendu: une batterie d'influenceurs catholiques font des millions de vues sur les réseaux sociaux.

Sommaire

1. Des capsules en tenue liturgique,
2. Un nouveau continent à évangéliser,
3. Une agence de communication spécialisée.

[Voir la vidéo](#)

SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT



QE Financement de travaux extérieurs d'une église

Mme Christine Herzog interroge Mme la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation sur la prise en charge financière des travaux de rénovation extérieure d'une église.

Si les travaux d'entretien et de conservation des édifices du culte relèvent de la compétence de la commune ou d'une intercommunalité, elle se demande si les travaux de réfection de la façade extérieure et de la toiture de ces monuments relèvent également de cette compétence, la loi n'ayant pas donné d'indication précise sur la nature des dépenses dites d'« entretien et de conservation ».

[Lire la suite](#)

RANC IREUR

Laïque pour tous, le franc-parler de Caroline Fourest

Il existe encore des esprits sincèrement laïques, attachés à la Séparation quelle que soit la religion. C'est plus rare en politique, où les grands principes, comme les drames, sont souvent malmenés par une indignation à géométrie variable... Les uns vont hurler parce que la République met ses drapeaux en berne pour le décès d'un pape, les autres parce qu'elle subventionne un lycée islamiste, mais jamais de concert. Dans les deux cas, pourtant, on abîme la Séparation et sa promesse : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

[Lire la suite](#)



WOKISME



De Aphantie à Plenel, en passant par Rousseau, l'abécédaire des woke français

De l'historien Patrick Boucheron à la députée Sandrine Rousseau, en passant par l'ex-footballeur Lilian Thuram ou encore le Prix Nobel de littérature Annie Ernaux, panorama des personnalités qui incarnent le wokisme en France.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 2 mai 2025

Sommaire

1. Les mandarins du Collège de France...

Patrick Boucheron,
François Héran,

2. ... ceux qui en rêvent,

Sandra Laugier,

3. Sous influence américaine,

Judith Butler,

Lilian Thuram,

4. L'économie pas épargnée,

Thomas Piketty & Julia Cagé,

5. Le wokisme littéraire,

Annie Ernaux,

6. Les réécrivaines de la langue,

Éliane Viennot,

7. Les sociologues préférés de France Inter,

Édouard Louis, Geoffroy de Lagasnerie, Didier Eribon,

Éric Fassin,

8. Les relais médiatiques,

Jean-Michel Aphantie,

Salomé Saqué,

Daniel Schneidermann,

Edwy Plenel,

9. La sphère islamo-gauchiste,

Houria Bouteldja,

Alain Policar,

10. Le wokisme institutionnel,

Pap Ndiaye,
Caroline De Haas,
Sandrine Rousseau,
11. Les escrologistes,
Aurélien Barrau,
12. Les déconstructeurs de l'identité nationale.
Maboula Soumahoro.

[Lire la suite](#)



APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](#)